

Préface

Le Panorama de l'environnement 2015 observe que de nombreux pays de l'OCDE ont su réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et qu'une partie d'entre eux a accru la part des renouvelables dans les approvisionnements énergétiques, amélioré la gestion des déchets ou rendu la gestion de l'eau plus efficiente grâce à l'innovation. Données à l'appui, il montre qu'il est possible de découpler la consommation de ressources naturelles, la production de déchets ou les émissions atmosphériques de la croissance économique. Ces évolutions positives s'expliquent tout à la fois par l'essor du secteur des services et la délocalisation d'activités de production polluantes et grosses consommatrices de ressources qui l'a accompagné, par l'action des pouvoirs publics et par le progrès technique. La crise économique a également contribué à alléger certaines pressions pesant sur l'environnement.

Le Panorama de l'environnement met aussi en évidence les domaines dans lesquels les progrès ont marqué le pas ou restent insuffisants. Il existe ainsi une importante marge de progression en ce qui concerne la protection de l'air et du climat, la modification des modes de consommation d'énergie, la gestion des déchets et des matières, la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel et l'application de politiques plus intégrées – autant de domaines essentiels pour la croissance verte et le développement durable. Beaucoup d'évolutions positives demeurent marginales et la cohérence des politiques laisse encore trop souvent à désirer, ce qui nuit aux efforts de lutte contre les effets dommageables exercés sur l'environnement.

Le changement climatique figure depuis de nombreuses années au premier rang de nos préoccupations. Il constitue désormais un défi urgent et pourrait bien faire peser des menaces irréversibles sur notre développement économique et notre bien-être. L'intensité carbone de l'énergie consommée par les activités humaines n'a guère diminué depuis 1990, et les approvisionnements énergétiques restent dominés par les combustibles fossiles. D'après les données de l'Agence internationale de l'énergie, les émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie ont augmenté de 36 % dans le monde depuis 2000, ce qui est en phase avec la croissance économique mondiale. En cas de politiques inchangées, on estime qu'en 2050, les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie seront trois fois supérieures au niveau qu'il ne faudrait pas dépasser pour limiter durablement le réchauffement de la planète à 2 °C. Des estimations plus récentes indiquent pour 2014 un tassement du taux de croissance des émissions de CO₂ qui n'est pas lié à l'activité économique. Les années qui viennent diront s'il s'agit là de l'amorce d'une nouvelle tendance.

Les pays continuent de soutenir de nombreuses façons la production et la consommation d'énergies fossiles. En outre, tous les combustibles fossiles ne sont pas traités de la même manière. La transition vers une économie bas carbone est toujours freinée par les variations de la fiscalité énergétique, les signaux-prix inégaux, la faible taxation de combustibles particulièrement dommageables pour l'environnement et les exonérations de taxes énergétiques accordées à certains secteurs. En règle générale, le charbon est l'énergie fossile la moins taxée, alors que c'est le combustible disponible pour la production d'électricité qui émet proportionnellement le plus de carbone. Dans ces conditions, il existe sans doute de vastes possibilités de réformer les systèmes fiscaux nationaux, d'aligner les politiques et d'atteindre les objectifs environnementaux de façon plus efficace et économe.

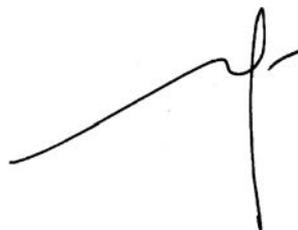
Il est d'autant plus important d'agir que se profile en décembre 2015 à Paris la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), dont les enjeux sont considérables : il s'agira de conclure un nouvel accord international juridiquement contraignant pour lutter efficacement contre le changement climatique et maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2 °C. Pour y parvenir, gouvernements et entreprises devront s'attaquer d'urgence au défi de la transition d'un monde gros émetteur de carbone vers un monde où les émissions nettes de carbone seront nulles, et ce alors même que beaucoup font face à des difficultés économiques et des dilemmes douloureux. Une transformation à long terme sera nécessaire, moyennant des ajustements structurels et un engagement total de toutes les grandes économies du monde.

La décarbonation de l'économie mondiale appelle des politiques fortes et prévisibles qui envoient des signaux-prix appropriés et éliminent les formes de soutien de la production et de la consommation dommageables pour l'environnement, notamment les subventions dans le domaine des énergies fossiles. Une telle action exige une vraie volonté politique et une vision à long terme du développement économique. Elle doit aussi s'appuyer sur des données fiables et cohérentes harmonisées au niveau international.

Les pouvoirs publics, les décideurs et la société civile doivent savoir dans quelle mesure leur pays obtient des résultats satisfaisants au fil du temps et comment il se situe par rapport aux autres pays. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'OCDE joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux de construction d'indicateurs environnementaux depuis le début des années 90, et d'indicateurs de la croissance verte depuis 2011. L'OCDE observe en outre la qualité de vie et le bien-être dans le cadre de son Initiative du Vivre mieux. Sachant que les grands problèmes d'environnement peuvent rarement être réglés par un pays qui agit seul, le suivi régulier au moyen d'indicateurs permet d'encourager la mise en commun des bonnes pratiques entre les pays.

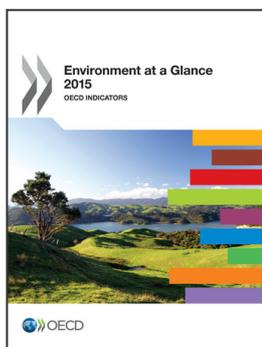
Les informations disponibles pour évaluer les progrès des pays en matière d'environnement peuvent encore être améliorées. Dans beaucoup de domaines, les données laissent à désirer ou sont inexistantes, et il est difficile de suivre les effets des mesures publiques en raison de l'absence de séries temporelles fiables. La mission de l'OCDE est de travailler de conserve avec les pays pour suivre leurs progrès et en rendre compte, en tenant compte de leur situation particulière. C'est aussi d'aider les pays à améliorer leurs systèmes d'information sur l'environnement et à produire des indicateurs fiables et cohérents.

Nous continuerons de fournir aux gouvernements des indicateurs environnementaux harmonisés, et nous restons déterminés à travailler en étroite collaboration avec les pays et nos partenaires internationaux pour améliorer leur qualité.



Simon Upton

Directeur, Direction de l'environnement de l'OCDE



Extrait de :
Environment at a Glance 2015
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264235199-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Préface », dans *Environment at a Glance 2015 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264255531-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.